



Abonnements TPG/Unireso 2022-2023

Cycle d'Orientation/ Regroupement scolaire Russin-Dardagny-La Plaine

Lire attentivement : Changement de procédure

Chers Parents,

Actuellement, les élèves du regroupement scolaire de Russin, Dardagny et La Plaine (classes primaires dès l'âge de 6 ans jusqu'en 8^{ème} incluses) ainsi que les élèves du cycle d'orientation (9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème}) sont au bénéfice du nouveau SwissPass ou d'un abonnement annuel Unireso valable une année. Tous les abonnements annuels Unireso Tout Genève (hors zones françaises) seront alors établis ou renouvelés avec la solution SwissPass comme suit :

1. Cycle d'orientation – Elèves des communes de Russin et Dardagny

Les élèves qui se rendent ou étant déjà au **cycle d'orientation** devront, comme déjà l'année passée, **faire la demande en ligne sur le webshop des TPG entre le 27 juin et avant le 30 septembre 2022** afin d'obtenir la subvention d'une valeur de CHF 300.- accordée par les communes de Russin et Dardagny. **Voir procédure au dos de ce document**

2. Elèves du regroupement scolaire de Russin - Dardagny- La Plaine ou les enfants du primaire en possession d'une carte SwissPass (classes primaires dès l'âge de 6 ans jusqu'à 8P inclus)

Les élèves du Regroupement scolaire de Russin, Dardagny et La Plaine peuvent continuer à bénéficier d'un abonnement annuel de transport public Tout Genève offert par les communes de Dardagny et Russin. **La subvention de CHF 400.- (ou CHF 350.- dans le cadre d'une offre famille) est accordée en faisant la demande en ligne sur le webshop des TPG entre le 27 juin et avant le 30 septembre 2022. L'abonnement annuel ne sera plus chargé automatiquement.**

Pour les enfants fréquentant le groupement primaire Russin-Dardagny, merci de vous référer à la procédure distribuée en classe aux enfants, **pour tous les autres enfants veuillez trouver la procédure au dos de ce document.**

3. Elèves du primaire sans SwissPass

Les nouveaux élèves et ceux sans abonnement swisspass doivent obligatoirement se rendre dans une agence TPG ou dans l'agence mobile qui sera présente sur le parvis du Château de Dardagny de 11h00 à 17h00 le **jeudi 18 août 2022**. La présence de l'enfant est indispensable car une photo sera réalisée pour la création de la carte swisspass. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité officielle de l'enfant. **Pour l'acquisition de l'abonnement et bénéficier de la subvention de CHF 400.-, veuillez procéder comme au point 2.**

Concernant les enfants de moins de 6 ans, ils voyagent gratuitement (max 8 enfants voyageant avec un adulte) s'ils sont accompagnés d'une personne ayant un titre de transport valable.

Pour bénéficier de l'offre, il ne faudra **EN AUCUN CAS acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de votre commune**. Si vous n'êtes pas informatisé, n'hésitez pas à contacter le service client des tpg au 00800 022 021 20 (numéro gratuit) qui pourra procéder à l'inscription de votre enfant et/ou apporter les réponses à toutes vos questions.

Nous vous rendons également attentifs sur le fait que si vous n'entrez pas les démarches nécessaires pour l'obtention ou renouvellement de l'abonnement TPG de votre enfant ou en cas de perte, les communes de Russin-Dardagny ne rentreront pas en matière et sont déchargées de toute responsabilité. **Aucun bon de déduction ne vous sera envoyé par e-mail ni par courrier postal.**

Comme chaque année, **l'agence mobile des tpg sera présente le jeudi 18 août 2022 de 11h00 à 17h00** sur la Place du Château à Dardagny. Vous pourrez, entre autres, acquérir l'abonnement subventionné de votre enfant après avoir reçu validation de la commune.

Les Mairies de Russin et Dardagny se tiennent à votre disposition.

Les Mairies de Russin et Dardagny

Cycle d'orientation – Elèves des communes de Russin et Dardagny

Obtenir la subvention :

1. Allez sur le webshop des tpg <https://webshop.tpg.ch/>
2. Accédez à « **Offres de ma commune** » (menu déroulant à gauche) et tapez « Russin » ou « Dardagny » selon votre commune de résidence,
3. Choisissez l'action « **CO résidant commune** » puis cliquez sur « Allez plus loin ».
4. Inscrivez votre enfant (nom, prénom et date de naissance) ou le numéro de sa carte SwissPass pour demander la subvention à votre commune.
5. La commune validera votre demande sous 5 jours ouvrables.

Achat de l'abonnement TPG après l'obtention de la subvention :

6. Dès réception de la validation de la commune, vous pourrez vous rendre sur le webshop des tpg et acheter l'abonnement annuel de votre enfant avant le **31 octobre 2022** : la valeur de la participation financière de la commune s'affichera dans votre espace personnel et viendra en déduction du coût de votre abonnement au moment de l'achat en ligne de l'abonnement.

Vous pouvez aussi vous rendre dans une agence tpg à Rive, Cornavin ou Lancy Pont-Rouge. La déduction sera visible par les conseillers TPG lors de l'opération de vente. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité si vous désirez souscrire un nouvel abonnement.

Elèves du regroupement scolaire de Russin - Dardagny- La Plaine ou les enfants du primaire

Vous n'aurez rien à payer mais cette démarche est indispensable pour que l'abonnement annuel Tout Genève de votre enfant soit chargé sur sa carte SwissPass.

Obtenir la subvention :

1. Allez sur le webshop des tpg <https://webshop.tpg.ch/>
2. Accédez à « **Offres de ma commune** » (menu déroulant à gauche) et tapez « Russin » ou « Dardagny » selon votre commune de résidence,
3. Choisissez l'action « **Primaire résidant Dardagny-La Plaine ou Russin** » puis cliquez sur « Allez plus loin ».
4. Inscrivez votre enfant (nom, prénom et date de naissance) ou le numéro de sa carte SwissPass pour demander la subvention à votre commune.
5. La commune validera votre demande sous 5 jours ouvrables.

Achat de l'abonnement TPG après l'obtention de la subvention :

6. Dès réception de la validation de la commune, vous pourrez vous rendre sur le webshop des tpg et acheter l'abonnement annuel de votre enfant avant le **31 octobre 2022** : la valeur de la participation financière de la commune s'affichera dans l'espace personnel de votre enfant et viendra en déduction du coût de son abonnement Tout Genève au moment de l'achat en ligne de l'abonnement.

Tous les abonnements sont chargés, de façon dématérialisée, sur une carte SwissPass.

Si votre enfant n'a pas encore votre carte SwissPass ou si sa carte est périmée (période de validité de 5 ans), vous pouvez commander sa nouvelle carte en ligne : connectez-vous à votre compte webshop sur <https://webshop.tpg.ch/> et laissez-vous guider pour commander une carte SwissPass

Vous pouvez aussi vous rendre dans une agence tpg Rive, Cornavin ou Lancy Pont-Rouge (après avoir inscrit votre enfant –étape 3- et après avoir reçu validation de la part de la commune-étape 6-).

La participation financière de la commune sera visible par les conseillers TPG lors de l'opération de vente. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité si vous désirez souscrire un nouvel abonnement.